

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 409

5 juin 1998

SOMMAIRE

Achelia Luxembourg S.A., Luxembourg	19632	Key West, S.à r.l., Foetz	19600
ACI Group S.A., Luxembourg	19627	Kosa International S.A., Luxembourg	19601
Acquisition Finance S.A., Luxembourg	19621	Kuna Invest S.A., Luxembourg	19601
A.M.P. S.A., Luxembourg	19620	(The) Kuwaiti Company for General Investments S.A., Luxembourg	19626
Asia Super Growth Fund, Sicav, Luxembourg	19630	Kwien's Invest S.A., Luxembourg	19601
Buvest Holding S.A., Luxembourg	19631	Lamaco AG, Luxembourg	19622
CEDEC S.A., Compagnie Européenne pour le Dévelop- pement d'Entreprises Commerciales, Luxembourg	19616	Lansa S.A., Luxembourg	19602
Cegebel S.A., Strassen	19627, 19628	Lime, S.à r.l., Luxembourg	19605
Congen S.A., Luxembourg	19624	Lion's Share Asset Management Holding S.A., Luxbg	19605
Cuzinco S.A., Luxembourg	19622	Lipa International S.A., Luxembourg	19625
Dischavulco Immo S.A., Luxembourg	19621	Lloyds Bank PLC., Luxembourg	19606
DNB Investment Fund, Sicav, Luxembourg	19616	Lux Equipements, S.à r.l., Bertrange	19605
E.F.E.C. Luxembourg S.A., Luxembourg	19622	Luxfer-Industriehallenbau S.A., Luxembourg	19608
(L')Entrecôte Café de Paris, S.à r.l., Luxembourg	19602	Luxnor S.A., Luxembourg	19609
Expansia International S.A., Luxembourg	19620	«Luxos» Société Continentale de Placements et d'Investissements S.A., Luxembourg	19601
Felix S.A., Luxembourg	19625	Lux Venture Finance S.A., Luxembourg	19608
F.I.G.A., Finanz und Investitionsgesellschaft für Afrika S.A., Luxembourg	19627	Machinery Industries Finance S.A., Luxembourg	19611
Financière Invest S.A., Luxembourg	19586	Main Services, S.à r.l., Luxembourg	19611
Financière V.P.I. S.A., Luxembourg	19586	Manatan Holding S.A., Luxembourg	19611
Findico, Sicav, Luxembourg	19589	Manutrade S.A., Differdange	19614
Fingro S.A., Luxembourg	19586	Marsans International S.A., Luxembourg	19612
Finvest S.A., Luxembourg	19590	Matolux S.A., Luxembourg	19612
Fipro Beteiligung S.A., Luxembourg	19586	Medirel, S.à r.l., Luxembourg	19607
Fiterbo S.A., Luxembourg	19615	Merit Commercial S.A., Rumelange	19611, 19612
France Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	19588	Milagro S.A., Luxembourg	19612
Fraser Holding S.A., Luxembourg	19588	Mipa S.A., Luxembourg	19606, 19607
Geodesia S.A., Luxembourg	19627	Misure S.A., Luxembourg	19606
Gherfin International S.A.H., Luxembourg	19590	Multicommunale Maritime et Commerciale S.A., Luxbg	19616
Gisèle & Lina, S.à r.l., Luxembourg	19593	Mysiade Holding S.A., Luxembourg	19626
Globaltex Investissements S.A., Luxembourg	19629	Natinco S.A., Luxembourg	19615
Golip, S.à r.l., Olingen	19587	Neurones Distribution S.A., Rodange	19609, 19611
Grands Magasins Porte Ouverte S.A., Luxembourg ..	19588	O.E.E., Omnium Européen d'Entreprises S.A., Luxbg	19614
Griff's World S.A., Luxembourg	19589	Osmium Holdings S.A., Luxembourg	19602, 19605
Guanyin Holding S.A., Luxembourg	19592	Partin S.A., Luxembourg	19623
Hacofin S.A., Luxembourg	19593	Pascatelo S.A., Luxembourg	19623
Hamilton S.A., Luxembourg	19593	P.I.T. S.A., Luxembourg	19608
Hega Europe S.A., Luxembourg	19594	Prominvest Holding S.A., Luxembourg	19626
Hinduja-Amas Fund, Sicav, Luxembourg	19594	Pryca S.A., Luxembourg	19624
Hipermark Holding S.A., Luxembourg	19595	Quercia S.A., Luxembourg	19631
Holding de l'Est S.A., Luxembourg	19619	Raiffeisen Schweiz (Luxembourg) Fonds, Sicav, Senningerberg	19613
Holding Investment Venture S.A., Luxembourg	19630	Rawi S.A., Luxembourg	19623
I.I.P. S.A., International Investments and Participa- tions, Luxembourg	19595	Sagil S.A., Luxembourg	19621
Industrial Development & Design S.A., Luxembourg ..	19595	SCI Tech, Sicav, Luxembourg	19619
Industrial Investments Center S.A., Luxembg	19592	S.E.P.F.I., Société Européenne de Participation Finan- cière et d'Investissement S.A., Luxembourg	19624
(L')Inédit, S.à r.l., Luxembourg	19597	Sharinvest Holding S.A., Luxembourg	19620
Interdress S.A., Luxembourg	19594	Smart-Card Investment S.A., Luxembourg	19632
Inter Mega S.A., Luxembourg	19595	Suvian S.A., Luxembourg	19623
International Cleaning Company S.A.	19612	Triad-Egypt Corporation S.A., Luxembourg	19625
International Investment Services S.A., Luxembourg	19598	U.P.I., Union de Participations et d'Investissements S.A., Luxembourg	19629
Interparco Holding S.A., Luxembourg, Luxembourg	19597	Vendôme Luxury Group S.A., Luxembourg	19613
Interportfolio, Sicav, Luxembourg	19631	(La) Villa Allegria, S.à r.l., Hesperange	19601
Intersaco S.A., Luxembourg	19615	VIEUX LUXEMBOURG S.A., Société pour la Protec- tion du Patrimoine Architectural et Artistique, Luxbg	19621
Investeco S.A., Luxembourg	19596	Vitar S.A., Luxembourg	19615
Iris Securities Luxembourg S.A., Luxembourg	19598	Vontobel Fund, Sicav, Senningerberg	19613
Isalp S.A., Luxembourg	19600		
Keham S.A.	19600		
Kenny S.A., Luxembourg	19614		
Keystone Investments S.A., Luxembourg	19598, 19599		

FINANCIERE V.P.I., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.377.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 15, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

FINANCIERE V.P.I.

J.R. Bartolini B. Faber
Administrateur *Administrateur*

(12408/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

FINANCIERE INVEST S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 50.391.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1998, vol. 504, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 1998.

FINANCIERE INVEST S.A.

Signature
Administrateur

(12409/046/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

FINGRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.997.

Il résulte d'une lettre recommandée du 7 mars 1998 que Monsieur Henri Wolfer a démissionné de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat. Il a rappelé dans cette lettre qu'il n'avait jamais souhaité être nommé administrateur et que cette nomination était intervenue à son insu. A cet égard, il s'est réservé tout droit vis-à-vis de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations ainsi qu'au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 17 mars 1998.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12412/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

FIPRO BETEILIGUNG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
H. R. Luxemburg B 61.465.

Im Jahre neunzehnhundertachtundneunzig, am dreiundzwanzigsten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jacques Delvaux, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg-Stadt.

Ist erschienen:

Herrn François Winandy, diplômé EDHEC, wohnhaft in Luxemburg,
handelnd in seiner Eigenschaft als Spezialbevollmächtigter des Verwaltungsrates der Aktiengesellschaft FIPRO BETEILIGUNG S.A., mit Sitz in Luxemburg, 21, rue Glesener,

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ihm, durch den besagten Verwaltungsrat in seiner Sitzung vom 19. Februar 1998, gegeben wurde.

Ein Auszug des Protokolls der Verwaltungsratssitzung bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit ihr einregistriert zu werden.

Der Komparent ersuchte den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

I.- Die Gesellschaft FIPRO BETEILIGUNG S.A. wurde gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 20. Oktober 1997, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C,
mit einem gezeichneten Kapital von zwei Millionen Luxemburger Franken (LUF 2.000.000,-) eingeteilt in zweitausend (2.000) Aktien mit einem Nominalwert von je eintausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-).

II.- Aufgrund von Artikel 5, Absatz 2 der Satzung der Gesellschaft wurde das genehmigte Gesellschaftskapital auf zehn Millionen Luxemburger Franken (LUF 10.000.000,-) festgesetzt, eingeteilt in zehntausend (10.000) Aktien mit einem Nominalwert von je eintausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-).

III.- Artikel 5, Absatz 3, 4 und 5 der Satzung der Gesellschaft, haben folgenden Wortlaut:

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt und hat das Recht:

– jede Kapitalerhöhung, im Rahmen des genehmigten Kapitals vorzunehmen, ganz oder teilweise durch Ausgabe neuer Aktien, gegen Zahlung in Bar oder Sacheinlagen, durch Umwandlung von Guthaben, Inkorporation von Reserven oder anders;

– den Ort und das Datum, den Ausgabepreis, die Zeichnungsbedingungen und Auszahlungsbedingungen der neuen Aktien festzusetzen;

– das Vorzugszeichnungsrecht der Aktionäre, im Falle von Aktienaussgabe gegen Bargeld, auf zuräumen oder zu begrenzen, hinsichtlich der ausdrücklichen Verzichtserklärung der Aktionäre auf ihr Vorzugszeichnungsrecht.

Diese Ermächtigung ist gültig während einer Dauer, endend am 20. Oktober 2002. Durch Beschluß der Generalversammlung kann diese Dauer in Bezug auf die zu diesem Datum noch nicht vom Verwaltungsrat geschaffenen genehmigten Aktien erneuert werden.

Nach jeder vollendeten und nach Gesetz durchgeführten Kapitalerhöhung wird der Artikel 5 umgeändert um sich der Kapitalerhöhung anzupassen; solche Änderungen werden notariell durch den Verwaltungsrat oder durch eine andere ermächtigte Person festgehalten.

IV.- Daß der Verwaltungsrat, in seiner Sitzung vom 19. Februar 1998 und gemäß der ihm laut Artikel 5 der Satzung erteilten Vollmachten, eine Erhöhung des genehmigten Kapitals durchgeführt hat, und zwar um den Betrag von acht Millionen Luxemburger Franken (LUF 8.000.000,-), um so das gezeichnete Kapital von zwei Millionen Luxemburger Franken (LUF 2.000.000,-) auf zehn Millionen Luxemburger Franken (LUF 10.000.000,-) zu bringen, durch die Schaffung von acht tausend (8.000) neuen Aktien mit einem Nominalwert von je eintausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-), welche voll einzuzahlen sind.

IV.- Daß die acht tausend (8.000) neuen Aktien durch einer der früheren Aktionäre gezeichnet, und durch die Überweisung auf ein Bankkonto der genannten Gesellschaft FIPRO BETEILIGUNG S.A. voll eingezahlt wurden.

Das Zeichnungsvorzugsrecht des anderen Aktionärs hinsichtlich dieser Kapitalerhöhung wurde durch Beschluß dieses Aktionärs aufgehoben, dies gegen Vorlage einer ausdrücklichen Verzichtserklärung des betroffenen Aktionärs.

V.- Daß somit der Betrag von acht Millionen Luxemburger Franken (LUF 8.000.000,-) zur freien Verfügung der Gesellschaft steht. Der Beweis der Zeichnung und Einzahlung der neuen Aktien durch einen der bestehenden Aktionären wurde dem amtierenden Notar durch Vorlegung der diesbezüglichen Zeichnungs- und Einzahlungsbelege erbracht.

VI.- Aufgrund dieser Erhöhung des genehmigten Kapitals, erhält Artikel 5 der Satzung folgenden Wortlaut:

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt zehn Millionen Luxemburger Franken (LUF 10.000.000,-), eingeteilt in zehntausend (10.000) Aktien mit einem Nominalwert von je eintausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-), welche in voller Höhe eingezahlt sind.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluß der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

Kosten

Die Kosten welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde erwachsen, werden auf zirka 130.000,- Franken geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Erschienenen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1998, vol. 106S, fol. 1, case 5. – Reçu 80.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung.

Délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 1998.

J. Delvaux.

(12414/208/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

GOLIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6951 Olingen, 18, rue de Betzdorf.

R. C. Luxembourg B 49.293.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Robert Federspiel, vétérinaire, demeurant à Braidweiler,
- 2.- Monsieur Jean-Pierre Federspiel, rentier, demeurant à Strassen;
- 3.- Monsieur Mathias Wickler, entrepreneur, demeurant à Diekirch;
- 4.- Monsieur Marco Raus, commerçant, demeurant à Mondercange;
- 5.- Madame Marie-Claire Walers, sans état particulier, demeurant à Roeser.

Les comparants sub 2 et 4 sont ici représentés par Monsieur Robert Federspiel, préqualifié, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, le 21 février 1998.

Les prédites procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Les comparants sub 1 à 5 ci-dessus sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée GOLIP, S.à r.l., R. C. Luxembourg section B numéro 49.293, ayant son siège social à L-6951 Olingen, 18, rue de Betzdorf, constituée par acte du notaire soussigné, à la date du 16 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 76 du 24 février 1995,

au capital social de un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- frs), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de mille francs (1.000,- frs) chacune, entièrement libérées.

D'un commun accord des associés, la société à responsabilité limitée GOLIP, S.à r.l. est dissoute.

Les associés déclarent que la liquidation a eu lieu aux droits des parties et est clôturée.

Décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat.

Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à son ancien siège social à Braidweiler, 11, rue Hicht.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Federspiel, Walers, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 mars 1998, vol. 502, fol. 69, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 mars 1998.

J. Seckler.

(12419/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

FRANCE LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 26.621.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

KREDIETRUST

Pour FRANCE LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Signature

Signature

(12415/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

FRASER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 44.565.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 15, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

FRASER HOLDING S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(12416/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

GRANDS MAGASINS PORTE OUVERTE, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 10.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 13 mars 1998, vol. 504, fol. 8, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

L'assemblée générale des actionnaires du 20 février 1998 a ratifié la mise en paiement d'un dividende intérimaire de 4.200.000,- francs au titre de l'exercice 1997 par décision du conseil d'administration et a déclaré un dividende final supplémentaire de 3.600.000,- francs, en reportant à nouveau le surplus de 13.108.056,- francs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 1998.

Pour la société

Signature

(12420/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

FINDICO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.382.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

Pour FINDICO, SICAV

A. Schmit

Fondé de pouvoir

(12410/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

FINDICO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.382.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration
avec effet au 4 novembre 1997*

Monsieur Ignace Temmerman est coopté comme Administrateur en remplacement de Monsieur Henri de Jonge, qui a démissionné le 22 avril 1997.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Statutaire du 3 décembre 1997 de ratifier la cooptation de Monsieur Ignace Temmerman comme Administrateur.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 3 décembre 1997

* Les dividendes suivants seront payés aux porteurs des actions DIV enregistrés au 3 décembre 1997 et payables à partir du 11 décembre 1997 contre remise du coupon n° 9, avec date ex-dividende fixée au 4 décembre 1997:

– pour le compartiment BEF la distribution d'un dividende de BEF 2.519 à chaque action de la catégorie DIV enregistrée au 3 décembre 1997, alors qu'aucun dividende aux porteurs des actions de la catégorie CAP n'est payé, mais la quotité des résultats attribuables aux actions de la catégorie CAP, à savoir BEF 4.144,74 par action CAP, restera investie dans la société;

– pour le compartiment SHORT MEDIUM BEF la distribution d'un dividende de BEF 5.000 à chaque action de la catégorie DIV enregistrée au 3 décembre 1997, alors qu'aucun dividende aux porteurs des actions de la catégorie CAP n'est payé, mais la quotité des résultats attribuables aux actions de la catégorie CAP, à savoir BEF 4.973,31 par action CAP, restera investie dans la société.

Il n'est distribué aucun dividende pour les compartiments KB PLAN de la SICAV.

* Les cooptations du 16 mai 1997 de Messieurs Jan Vanhevel et Daniel Couvreur comme Administrateurs en remplacement de Messieurs Remi Vermeiren et Luc Philips sont ratifiées.

* La cooptation du 4 novembre 1997 de Monsieur Ignace Temmerman comme Administrateur en remplacement de Monsieur Henri de Jonge est ratifiée.

– La FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Luxembourg, est réélue comme Réviseur d'Entreprises agréé, pour un nouveau terme statutaire de 3 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2000.

Extraits certifiés sincères et conformes

Pour FINDICO

A. Schmit

Fondé de pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12411/526/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

GRIFF'S WORLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Felix.

A la requête de Monsieur Dos Santos Pedro, administrateur de M-P INTERNATIONALE S.A., société de domiciliation mandatée par le Conseil d'administration de GRIFF'S WORLD S.A. en matière administrative, le siège social luxembourgeois de la société GRIFF'S WORLD S.A. est transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

GRIFF'S WORLD S.A., 63, boulevard Prince Félix, L-1513 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 9 mars 1998.

M-P INTERNATIONALE S.A.,

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1998, vol. 504, fol. 25, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12421/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

FINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 60.569.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 1998

1. La démission de Messieurs P. A. Amedeo et A. de Bernardi de leur poste d'administrateurs est acceptée. Sont nommés administrateurs en leur remplacement Messieurs Serge Thill, consultant, demeurant à Sanem et Jean-Paul Defay, directeur financier, demeurant à Soleuvre. Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur L. Bonani, décédé.

La démission de Monsieur A. Schaus de son poste de commissaire aux comptes est acceptée. Est nommé commissaire aux comptes en son remplacement, Monsieur Roger Caurla, maître en droit, demeurant à Mondercange.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1998.

2. Décharge est donnée aux anciens administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

3. Le nouveau siège social de la société est fixé au 29, rue de l'Hippodrome à Luxembourg.

Luxembourg, le 12 mars 1998.

Pour extrait sincère et conforme

FINVEST S.A.

Signature

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1998, vol. 504, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12413/545/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

GHERFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.580.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 25 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 mars 1998, volume 833, folio 34, case 9, que la société anonyme holding GHERFIN INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 44.580, constituée suivant acte reçu en date du 21 juillet 1993, publié au Mémorial C numéro 464 du 8 octobre 1993, au capital social de BEF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs belges), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de BEF 1.000,- (mille francs belges) chacune, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme GHERFIN INTERNATIONAL S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Belvaux, le 10 mars 1998.

J.-J. Wagner.

(12417/239/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

INDUSTRIAL INVESTMENTS CENTER S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.301.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the fifth of March.

Before us the undersigned notary Jean Seckler, residing in Junglinster.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company INDUSTRIAL INVESTMENTS CENTER S.A., with registered office in L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri (R. C. Luxembourg B number 62.301), incorporated by deed of the undersigned notary on the 15th of December 1997, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is presided by Mr Cornelius Bechtel, private employee, residing at Syren.

The chairman appoints as secretary Mrs Sylvie Goffin, private employee, residing at Longlaville (France).

The meeting elects as scrutineer Mr Michael Goose, student, residing at St. Hubert (Belgium).

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1. Increase of the capital to the extent of 53,500,000.- LUF in order to raise it from the amount of 2,000,000.- LUF to 55,500,000.- LUF by the issue of 53,500 new shares with a nominal value of 1,000.- LUF each vested with the same rights and obligations as the existing shares.
2. Subscription and full payment of the 53,500 new shares.
3. Subsequent amendment of article 5, paragraph 1, of the articles of association.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote.

First resolution

The meeting resolves to increase the share capital by fifty-three million and five hundred thousand Luxembourg Francs (53,500,000.- LUF) so as to raise it from its present amount of two million Luxembourg Francs (2,000,000.- LUF) up to fifty-five million and five hundred thousand Luxembourg Francs (55,500,000.- LUF) by the issue and the subscription of fifty-three thousand and five hundred (53,500) new shares with a par value of one thousand Luxembourg Francs (1,000.- LUF) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, to be entirely paid up by payment in cash.

Subscription and Payment

The minority shareholder having waived his preferential subscription right, the fifty-three thousand and five hundred (53,500) new shares have been subscribed by the majority shareholder Mr Evgeni Leibovich, company director, residing at Herzliya (Israel).

The sum of fifty-three million and five hundred thousand Luxembourg Francs (53,500,000.- LUF) is forthwith at the free disposal of the corporation INDUSTRIAL INVESTMENTS CENTER S.A. as has been proved to the notary by a bank certificate, who states it expressly.

Second resolution

The assembly decides to amend the first paragraph of article five of the articles of incorporation in order to reflect such action, and to give it the following text:

«**Art. 5. (First paragraph).** The subscribed capital of the company is fixed at fifty-five Million and five hundred thousand Luxembourg francs (55,500,000.- LUF), represented by fifty-five thousand and five hundred (55,500) shares of a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.»

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about six hundred and twenty-five thousand Luxembourg francs.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le cinq mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INDUSTRIAL INVESTMENTS CENTER S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri (R. C. Luxembourg B numéro 62.301), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 décembre 1997, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Cornelius Bechtel, employé privé, demeurant à Syren.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sylvie Goffin, employée privée, demeurant à Longlaville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michael Goose, étudiant, demeurant à St. Hubert (Belgique).

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de 53.500.000,- LUF pour le porter du montant de 2.000.000,- LUF à 55.500.000,- LUF par l'émission de 53.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1.000,- LUF chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

GISELE & LINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 16, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 55.081.

Assemblée générale extraordinaire du 12 mars 1998

Madame Gisèle Deutsch, maître coiffeuse, demeurant à Luxembourg, 20, boulevard Pierre Dupong et Madame Gravelina de Sousa Mesquita, coiffeuse, demeurant à Moesdorf, 25, rue d'Ettelbruck, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée GISELE & LINA, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 16, rue Glesener, constituée suivant acte reçu par le notaire Tom Metzler, le 7 juin 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 428 du 2 septembre 1996, ont pris les décisions suivantes:

1) Madame Gravelina de Sousa Mesquita, préqualifiée, déclare par les présentes démissionner avec effet immédiat de sa fonction de gérante administrative de la société.

2) Les associés acceptent la démission de Madame Gravelina de Sousa Mesquita, préqualifiée, de sa fonction de gérante administrative de la société.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérante est accordée à Madame Gravelina de Sousa Mesquita.

3) Madame Gisèle Deutsch, préqualifiée, est confirmée dans sa fonction de gérante technique de la société.

Celle-ci sera dorénavant valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante technique.
Luxembourg, le 12 mars 1998. G. Deutsch G. de Sousa Mesquita

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 1998, vol. 504, fol. 2, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12418/222/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

HACOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.395.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

HACOFIN S.A.

Y. Johanns C. Schlessler
Administrateur Administrateur

(12423/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

HAMILTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 8.180.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

HAMILTON S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(12424/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

HAMILTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 8.180.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 mai 1997

- Les mandats d'Administrateur de Madame Yolande Johanns, employée privée, L-Reckange-sur-Mess, Messieurs Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, L-Howald et François Mesenburg, employé privé, L-Biwer et du Commissaire aux Comptes FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, établie à Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1998.

Luxembourg, le 20 mars 1998.

HAMILTON S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12425/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

HIPERMARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 13.468.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 mars 1998.

HIPERMARK HOLDING S.A.
A. Renard J.P. Reiland
Administrateur Président du Conseil
d'Administration

(12429/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

INDUSTRIAL DEVELOPMENT & DESIGN S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

Board of directors' meeting

In accordance with the deeds of the company and articles 53 paragraph 4 and 60 of the law of the 15th of August 1915, and including all later modifications, about commercial companies, and pursuant to the authorization granted to the board of directors by the extraordinary general meeting of the company, the new directors unanimously decided to elect Mr Christian Faltot as the managing-director who will have the power to bind the company by his sole signature for all matters relating to the day-to-day management of the company.

Luxembourg, the 9th March, 1998.

The members of the board
P. J. Williams C. Faltot P. J. Williams

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 17, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12431/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

INTER MEGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.234.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 mars 1998.

INTER MEGA S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(12435/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

I.I.P. S.A., INTERNATIONAL INVESTMENTS AND PARTICIPATIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 15.964.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le quatre mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société INTERNATIONAL INVESTMENTS AND PARTICIPATIONS S.A., en abrégé I.I.P., ci-après la «Société», R. C. B 15.964, société anonyme avec siège social à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 avril 1978, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 132 du 22 juin 1978.

Bureau

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Maître Pierre Berna, avocat, demeurant à Luxembourg. Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant à Woippy (F). Monsieur le président expose ensuite:

A. Que les actionnaires ont été convoqués par avis publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 96 et 115 des 13 février 1998 et 23 février 1998 et dans le Letzebuurger Journal des 12 février 1998 et 21 février 1998 ainsi qu'il appert des pièces justificatives présentées au bureau de l'assemblée;

B. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que, sur trente mille (30.000) actions, vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (29.994) actions de cent (100,-) dollars US, soit plus de

la moitié du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit.

Ladite liste de présence, portant la signature de l'actionnaire présent ou représenté ainsi que celles des membres du bureau et du notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

C. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs
3. Fixation de la date de la tenue de la seconde assemblée générale extraordinaire
4. Fixation de la date de la tenue de la troisième assemblée générale extraordinaire
5. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme Maître Pierre Berna, préqualifié, aux fonctions de liquidateur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (ci-après «LSC»). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 LSC sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de fixer la date de la tenue de la seconde assemblée générale extraordinaire au mercredi 25 mars 1998 à 10.00 heures.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de fixer la date de la tenue de la troisième assemblée générale extraordinaire au mercredi 25 mars 1998 à 11.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: P. Berna, F. Stolz-Page, R. Galiotto, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 1998, vol. 106S, fol. 35, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

A. Schwachtgen.

(12436/230/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

INVESTECO S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62 avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 54.374.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le le vingt février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INVESTECO S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 54.374,

constituée suivant acte reçu par le prédit notaire Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 6 mars 1996, publié au Mémorial C numéro 306 du 25 juin 1996.

La société a été mise en liquidation en vertu d'un acte reçu par le notaire Reginald Neuman en remplacement du soussigné, le 18 février 1998, en voie de publication au Mémorial C.

De l'accord de l'assemblée, cette dernière est présidée par M. Reno Tonnelli, employé privé, demeurant à Strassen.

La fonction du secrétaire est remplie par Mme Chantal Kulas, employée privée, demeurant à Thionville (F).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur M. Jean-Pierre Saggi, employé privé, demeurant à Mamer.

Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Qu'il résulte de la liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social est dûment présente ou représentée à cette assemblée.

Laquelle liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

INTERNATIONAL INVESTMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.203.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 6 juin 1997 que:
Le siège social de la société a été transféré du 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1998, vol. 504, fol. 25, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12437/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.807.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1998, vol. 504, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 1998.

Ch. Delvigue
Administrateur-délégué

(12440/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

KEYSTONE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 59.118.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-huit février.
Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KEYSTONE INVESTMENTS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 avril 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 428 du 6 août 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jan A.J. Bout, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Rita Mamdy, office manager, demeurant à Tuntange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gérard Maîtrejean, clerc de notaire, demeurant à Arlon-Belgique.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital à concurrence de vingt millions sept cent vingt mille francs luxembourgeois (20.720.000,- LUF) pour le porter de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à vingt et un millions neuf cent soixante-dix mille francs luxembourgeois (21.970.000,- LUF) par l'émission de vingt mille sept cent vingt (20.720) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2) Souscription et libération des actions nouvelles par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de vingt millions sept cent vingt mille francs luxembourgeois (20.720.000,- LUF).

3) Modification subséquente du premier alinéa l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de vingt millions sept cent vingt mille francs luxembourgeois (20.720.000,- LUF) pour le porter de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à vingt et un millions neuf cent soixante-dix mille francs luxembourgeois (21.970.000,- LUF) par l'émission de vingt mille sept cent vingt (20.720) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription et libération

Les actionnaires renonçant à leur droit préférentiel de souscription, est alors intervenue aux présentes:

La société CRANES LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Jan A.J. Bout, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué,

laquelle société déclare souscrire les vingt mille sept cent vingt (20.720) actions nouvelles et les libérer entièrement par la conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par l'actionnaire à l'encontre de KEYSTONE INVESTMENTS S.A., d'un montant total de vingt millions sept cent vingt mille francs luxembourgeois (20.720.000,- LUF).

L'existence de ladite créance a été justifiée au notaire instrumentant dans un rapport établi par FIDEI REVISION, S.à r.l., réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, en date du 18 février 1998 qui conclut comme suit:

«A la suite de nos vérifications, nous sommes d'avis que:

– l'apport est décrit de façon claire et précise.

– le mode d'évaluation est approprié dans les circonstances.

– la créance de LUF 20.720.000,- est certaine, liquide et exigible et peut-être convertie à concurrence de LUF 20.720.000,- pour augmenter le capital de KEYSTONE INVESTMENTS S.A. de ce montant par l'émission de 20.720 actions de LUF 1.000,- chacune.»

Ledit rapport restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à vingt et un millions neuf cent soixante-dix mille francs luxembourgeois (21.970.000,- LUF), représenté par vingt mille neuf cent soixante-dix (21.970) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.»

Suit la traduction anglaise:

«The company's capital is set at twenty-one million nine hundred and seventy thousand Luxembourg francs (21,970,000.- LUF), represented by twenty-one thousand nine hundred and seventy (21,970) shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.-)».

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme, que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ trois cent mille francs luxembourgeois (300.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. A.J. Bout, R. Mamdy, G. Maîtrejean, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 1998, vol. 105S, fol. 81, case 8. – Reçu 207.200 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 mars 1998.

G. Lecuit.

(12445/220/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

KEYSTONE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 59.118.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 mars 1998.

G. Lecuit.

(12446/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

19600

ISALP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 38.524.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

ISALP S.A.

J.R. Bartolini J.E. Lebas
Administrateur Administrateur

(12441/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

ISALP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 38.524.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement
le 13 novembre 1997*

– les mandats d'Administrateur de Madame Eliane Irthum et de Messieurs Jacques-Emmanuel Lebas et Jean-Robert Bartolini sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003;

– le mandat du Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A. est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Certifié sincère et conforme

ISALP S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12442/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

KEHAM S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 12.603.

Le domicile de la société KEHAM S.A., établi au 37, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg est dénoncé avec effet au 12 décembre 1997.

Luxembourg, le 12 décembre 1997.

KREDIETRUST
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12443/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

KEY WEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 60.589.

Société à responsabilité limitée constituée par acte par-devant M^e Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 21 août 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, n° 664 du 27 novembre 1997.

Suite à des cessions de parts sociales dûment approuvés par les associés et dûment signifiées à la société, le capital social fixé à 500.000,- francs, représenté par cent parts sociales entièrement souscrites et libérées, se répartissent comme suit:

Monsieur Jean-Marc Wecker, commerçant, demeurant à Dudelange, 79A, rue de la Libération, quarante-trois parts sociales	43
Monsieur Michel Winckel, croupier, demeurant à F-Kanfen, rue R. Schumann, quarante-deux parts sociales	42
Monsieur Luciano Ghamo, électricien, demeurant à F-Basse Ham, 51, avenue de Nieppe, quinze parts sociales	15
Total: cent parts sociales	100

Luxembourg, le 12 mars 1998.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 16, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12444/789/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

LANSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.677.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

LANSA S.A.

J. E. Lebas H. Hansen
Administrateur *Administrateur*

(12451/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

LANSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.677.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue exceptionnellement le 29 décembre 1997*

– les mandats d'Administrateur de Messieurs Hubert Hansen, licencié en droit, L-Mersch, Jacques-Emmanuel Lebas, licencié en droit, Luxembourg et Ernest Schmit, administrateur de sociétés, L-Bridel sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

– le mandat du Commissaire aux Comptes, de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Certifié sincère et conforme

LANSA S.A.

Signature Signature
Administrateur *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12452/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

L'ENTRECÔTE CAFE DE PARIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.
R. C. Luxembourg B 45.215.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 16, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 1998.

SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(12453/789/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

OSMIUM HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers.
R. C. Luxembourg B 54.604.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the third day of March.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

Maître Jean-Paul Spang, lawyer, residing in Luxembourg;

acting in his capacity as a special proxyholder of the Board of Directors of the société anonyme COSMIUM HOLDINGS S.A., having its registered office at L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers, R.C. Luxembourg, section B number 54.604, incorporated by notarial deed on the April 17th, 1996, published in the Memorial C number 344 of July 18th, 1996, the Articles of Incorporation of which were amended for the last time by notarial deed on November 20th, 1997, not yet published in the Memorial C,

by virtue of the authority conferred on him by resolutions of the Board of Directors, adopted at its meeting held by conference telephone link on February 4, 1998, confirmed in writing by the chairman of such meeting; a certified copy of the minutes of that meeting, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which they shall be formalised.

The said appearing person, acting in his above stated capacity, has requested the attesting notary to record his declarations and statements as follows:

I. - That the subscribed share capital of the prementioned Company OSMIUM HOLDINGS S.A., is presently set at one million three hundred and twelve thousand four hundred Luxembourg francs (LUF 1,312,400.-) divided into twenty-six thousand two hundred and forty-eight (26,248) shares with a par value of fifty Luxembourg francs (LUF 50.-) each, all fully paid up.

II. - That pursuant to Article five of the Articles of Incorporation, the authorised capital, the amount of which does not include the subscribed share capital, has been fixed at eight million Luxembourg francs (LUF 8,000,000.-) and that pursuant to the same Article five, the Board of Directors has been authorised to increase the capital of the Company, even by limiting or waiving the preferential subscription rights of the then existing shareholders, Article five of the Articles of Incorporation then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. - That the Board of Directors, in its meeting held by conference telephone link on February 4, 1998, confirmed in writing by the chairman of such meeting, and in accordance with the authorities conferred on it pursuant to Article five of the Articles of Incorporation, has realised an increase of the subscribed corporate capital by the amount of ninety-six thousand six hundred Luxembourg francs (LUF 96,600.-), in order to raise the subscribed capital from its present amount of one million three hundred and twelve thousand four hundred Luxembourg francs (LUF 1,312,400.-) to one million four hundred and nine thousand Luxembourg francs (LUF 1,409,000.-), by the creation and issue of one thousand nine hundred and thirty-two (1,932) new ordinary shares with a par value of fifty Luxembourg francs (LUF 50.-) each, issued with a share premium of five hundred and sixty-eight dollars and two cents (USD 568.02) each, having the same rights and privileges as the already existing shares.

IV. - That still pursuant to the powers conferred to the Board of Directors and pursuant to Article five of the Articles of Incorporation, the Board of Directors has waived or limited to the extent necessary the preferential right of the then existing shareholders to subscribe and has allowed to the subscription of the total one thousand nine hundred and thirty-two (1,932) ordinary shares, the following:

- CANTRADE ORMOND BURRUS BANQUE PRIVEE S.A., with registered office at 12, Rue Ami-Lullin, P.O. Box 3142, CH-1211 Genève 3, (Switzerland), up to one hundred (100) ordinary shares;

- T.HOARE NOMINEES LIMITED, with registered office at 4th Floor Cannon Bridge, 25 Dowgate Hill, London EC4R 2YA, (United Kingdom), up to five hundred and twenty-five (525) ordinary shares;

- ROYCAN & CO, c/o ROYAL BANK OF CANADA, a/c Bank Sal Oppenheim JR & Cie, Zurich, A/C 100735-8, Ref EH & P INVESTMENTS AG, with registered office at one PLACE VILLE MARIE, Mezzanine Level, PQ HC3 3B5 Montreal (Canada), up to one hundred and seventy-five (175) ordinary shares;

- LLOYDS BANK (STOCK EXCHANGE BRANCH) NOMINEES LIMITED A/C 2088835, with registered office at Hays Lane House, 1 Hays Lane, London SE1 2HA (United Kingdom), up to one hundred and seventy-five (175) ordinary shares;

- SBC WARBURG (LONDON OFFICE) NOMINEES LIMITED, with registered office at 2 Finsbury Avenue, London EC2M 2PP (United Kingdom), up to two hundred and eight (208) ordinary shares;

- GLYNS NOMINEES LIMITED DESIGNATED BEQ, with registered office at Regents House, P.O. Box 348, 42 Islington High Street, London N1 8XL (United Kingdom), up to four hundred and fifty-three (453) ordinary shares;

- GLYNS NOMINEES LIMITED DESIGNATED BER, with registered office at Regents House, P.O. Box 348, 42 Islington High Street, London N 1 8XL (United Kingdom), up to seventy-four (74) ordinary shares;

- THE MARLOW TRUST, with registered office at Seefeldstrasse 214, CH-8034 Zurich (Switzerland), up to two hundred and twenty-two (222) ordinary shares.

V. - That these one thousand nine hundred and thirty-two (1,932) ordinary shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers, each of them subscribing the number of shares prementioned and paying them fully up by contribution in cash.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges such payment.

The share premium amount is to be allocated entirely to the «share premium reserve».

VI. - That as a consequence of the above mentioned increase of the subscribed share capital, paragraphs 1 and 2 of article 5 of the Articles of Incorporation are therefore amended and shall read as follows:

«**Art. 5. Corporate Capital.** The subscribed capital of the Company is set at one million four hundred and nine thousand Luxembourg francs (LUF 1,409,000.-) divided into twenty-eight thousand one hundred and eighty (28,180) shares with a par value of fifty Luxembourg francs (LUF 50.-) per share.

The authorised capital is fixed at seven million nine hundred and three thousand four hundred Luxembourg francs (LUF 7,903,400.-) to be divided into one hundred fifty-eight thousand and sixty-eight (1 58,068) shares with a par value of fifty Luxembourg francs (LUF 50.-) each.»

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately five hundred thousand Luxembourg francs.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trois mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg) soussigné.

A comparu

Maître Jean-Paul Spang, avocat, demeurant à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme OSMIUM HOLDINGS S.A., ayant son siège social à L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers, R.C. Luxembourg, section B numéro 54.604, constituée suivant acte notarié du 17 avril 1996, publié au Mémorial C numéro 344 du 18 juillet 1996 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 20 novembre 1997, non encore publié au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolutions du conseil d'administration, prises en sa réunion tenue par téléconférence du 4 février 1998, confirmée par écrit par le Président de cette réunion; une copie certifiée conforme du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. - Que le capital social souscrit de la société anonyme OSMIUM HOLDINGS S.A., prédésignée, s'élève actuellement à un million trois cent douze mille quatre cents francs luxembourgeois (LUF 1.312.400,-), représenté par vingt-six mille deux cent quarante-huit (26.248) actions d'une valeur nominale de cinquante francs luxembourgeois (LUF 50,-) chacune, intégralement libérées.

II. - Qu'en vertu de l'article cinq des statuts, le montant du capital autorisé, ne comprenant pas le capital social souscrit, a été fixé à huit millions de francs luxembourgeois (LUF 8.000.000,-) et qu'en vertu du même article cinq, le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, en limitant, voire supprimant le droit préférentiel de souscription des actionnaires antérieurs, l'article cinq des statuts étant alors à modifier de manière à refléter l'augmentation de capital.

III. - Que le conseil d'administration, en sa réunion tenue par téléconférence du 4 février 1998, confirmée par écrit par le Président de ladite réunion et en conformité des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social souscrit et notamment à concurrence de quatre-vingt-seize mille six cents francs luxembourgeois (LUF 96.600,-) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel d'un million trois cent douze mille quatre cents francs luxembourgeois (LUF 1.312.400,-) à celui d'un million quatre cent neuf mille francs luxembourgeois (LUF 1.409.000,-) par la création et l'émission de mille neuf cent trente-deux (1.932) actions ordinaires d'une valeur nominale de cinquante francs luxembourgeois (LUF 50,-), chacune, émises avec une prime d'émission de cinq cent soixante-huit dollars US et deux cents (USD 568,02) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

IV. - Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article cinq des statuts, le conseil d'administration a supprimé ou limité dans la mesure nécessaire le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires et a accepté la souscription de la totalité des mille neuf cent trente-deux (1.932) actions ordinaires par:

- CANTRADE ORMOND BURRUS BANQUE PRIVEE S.A., ayant son siège social à 12, Rue Ami-Lullin, P.O. Box 3142, CH-1211 Genève 3, (Suisse), à concurrence de cent (100) actions ordinaires;

- T. HOARE NOMINEES LIMITED, ayant son siège social à 4th Floor Cannon Bridge, 25 Dowgate Hill, Londres EC4R 2YA, (Royaume-Uni), à concurrence de cinq cent vingt-cinq (525) actions ordinaires;

- ROYCAN & CO, c/o ROYAL BANK OF CANADA, a/c Bank Sal Oppenheim JR & Cie, Zurich, A/C 100735-8, Ref EH & P INVESTMENTS AG, ayant son siège social à one PLACE VILLE MARIE, Mezzanine Level, PQ HC3 3B5 Montreal (Canada), à concurrence de cent soixantequinze (175) actions ordinaires;

- LLOYDS BANK (STOCK EXCHANGE BRANCH) NOMINEES LIMITED A/C 2088835, ayant son siège social à Hays Lane House, 1 Hays Lane, Londres SE1 2HA (Royaume-Uni), à concurrence de cent soixante-quinze (175) actions ordinaires;

- SBC WARBURG (LONDON OFFICE) NOMINEES LIMITED, ayant son siège social à 2 Finsbury Avenue, Londres EC2M 2PP (Royaume-Uni), à concurrence de deux cent huit (208) actions ordinaires;

- GLYNS NOMINEES LIMITED DESIGNATED BEQ, ayant son siège social à Regents House, P.O. Box 348, 42 Islington High Street, Londres N1 8XL (Royaume-Uni), à concurrence de quatre cent cinquante-trois (453) actions ordinaires;

- GLYNS NOMINEES LIMITED DESIGNATED BER, ayant son siège social à Regents House, P.O. Box 348, 42 Islington High Street, Londres N1 8XL (Royaume-Uni), à concurrence de soixante-quatorze (74) actions ordinaires;

- THE MARLOW TRUST, ayant son siège social à Seefeldstrasse 214, CH-8034 Zurich (Suisse), à concurrence de deux cent vingt-deux (222) actions ordinaires.

V. - Que les mille neuf cent trente-deux (1.932) actions ordinaires ont été souscrites par les souscripteurs susnommés, chacun à concurrence du nombre susindiqué, et libérées intégralement par des versements en numéraire.

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Le montant intégral de la prime d'émission est à transférer à la «réserve prime d'émission».

VI. - Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, les alinéas 1^{er} et 2 de l'article 5 des statuts sont modifiés en conséquence et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital souscrit.** Le capital social souscrit est fixé à un million quatre cent neuf mille francs luxembourgeois (LUF 1.409.000,-) divisé en vingt-huit mille cent quatre-vingts (28.180) actions, d'une valeur nominale de cinquante francs luxembourgeois (LUF 50,-) par action.

Le capital autorisé est fixé à sept millions neuf cent trois mille quatre cents francs luxembourgeois (LUF 7.903.400,-) représenté par cent cinquante-huit mille soixante-huit (158.068) actions, d'une valeur nominale de cinquante francs luxembourgeois (LUF 50,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Evaluation

Pour les besoins de l'Enregistrement, la somme d'un million quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt et un US dollars (USD 1.097.421,-) représentant le montant total de la prime d'émission est évaluée à LUF 41.197.184,- (quarante et un millions cent quatre-vingt-dix-sept mille cent quatre-vingt-quatre francs luxembourgeois).

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-P. Spang, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 mars 1998, vol. 833, fol. 34, case 7. – Reçu 412.935 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 mars 1998.

J.-J. Wagner.

(12490/239/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

OSMIUM HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers.

R. C. Luxembourg B 54.604.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 mars 1998.

J.-J. Wagner.

(12491/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

LIME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 5, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 56.290.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 16, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(12455/789/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

LION'S SHARE ASSET MANAGEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.285.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 17 mars 1998.

G. Lecuit.

(12457/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

LUX EQUIPEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 45, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 20.740.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 1998, vol. 503, fol. 87, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

BUCOREC, S.à r.l.

Signature

(12459/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

19606

LLOYDS BANK PLC.

Succursale: L-2519 Luxembourg, 1, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 27.749.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1998, vol. 504, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 mars 1998.

N A. J. H. Luson
Senior Manager
IPB LUXEMBOURG

(12458/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MISURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.129.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 mars 1998.

Pour MISURE S.A.
KREDIETRUST

Signature Signature

(12480/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MIPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 62.741.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le deux mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIPA S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 62.741, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 janvier 1998, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Colette Arend, employée privée, demeurant à Dudelange (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Jeanne Gillen, employée privée, demeurant à Dudelange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Augmentation du capital social à concurrence de LUF 24.750.000,- pour le porter de son montant actuel de LUF 1.250.000,- à LUF 26.000.000,- par la création et l'émission de 24.750 actions nouvelles de LUF 1.000,- chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération intégrale des actions nouvelles.

Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-quatre millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 24.750.000,-) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) à celui de vingt-six millions de francs luxembourgeois (LUF 26.000.000,-), par la création et l'émission vingt-quatre mille sept cent cinquante (24.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des vingt-quatre mille sept cent cinquante (24.750) actions nouvelles, l'actionnaire majoritaire, la société anonyme de droit luxembourgeois BIVER HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Souscription – Libération

Ensuite la société anonyme BIVER HOLDING S.A., prédésignée, ici représentée par:

Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales ou financières, demeurant à Uebersyren, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant,

a, par sa représentante susnommée, déclaré souscrire les vingt-quatre mille sept cent cinquante (24.750) actions nouvelles et les libérer intégralement moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société MIPA S.A., prédésignée, de sorte que la somme de vingt-quatre millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 24.750.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le Premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à vingt-six millions de francs luxembourgeois (LUF 26.000.000,-), représenté vingt-six mille (26.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois cent vingt mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Scheifer-Gillen, C. Arend, J. Gillen, A. de Bernardi.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 mars 1998, vol. 833, fol. 35, case 6. – Reçu 247.500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 mars 1998.

J.-J. Wagner.

(12478/239/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MIPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 62.741.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 mars 1998.

J.-J. Wagner.

(12479/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MEDIREL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1215 Luxembourg, 22, rue de la Barrière.

R. C. Luxembourg B 31.476.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 1998, vol. 503, fol. 87, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

BUCOREC, S.à r.l.

Signature

(12471/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

LUX VENTURE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.720.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

LUX VENTURE FINANCE S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(12460/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

LUXFER-INDUSTRIEHALLENBAU S.A., Société Anonyme Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 9.821.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

LUXFER-INDUSTRIEHALLENBAU S.A.
G. Lammar Y. Johanns
Administrateur Administrateur

(12461/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

LUXFER-INDUSTRIEHALLENBAU S.A., Société Anonyme Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 9.821.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 juin 1997

– les mandats d'Administrateur de Mesdames Françoise Stamet et Yolande Johanns et de Messieurs Hubert Hansen et Guy Lammar sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

– le mandat de Commissaire aux Comptes de la société, FIN-CONTROLE S.A., est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Certifié sincère et conforme
LUXFER-INDUSTRIEHALLENBAU S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12462/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

P.I.T. S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 2A, rue des Capucins.
H. R. Luxemburg B 54.653.

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, den fünfundzwanzigsten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster.

Sind die Aktieninhaber der Aktiengesellschaft P.I.T. S.A., mit Sitz in L-1313 Luxemburg, 2A, rue des Capucins, R.C. Luxemburg Sektion B Nummer 54.653, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Genannte Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den damals in Luxemburg residierenden Notar Marc Elter, am 25. April 1996, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 354 vom 24. Juli 1996, und deren Satzung abgeändert wurde gemäss Urkunde des vorgenannten Notars Marc Elter am 11. September 1996, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 596 vom 18. November 1996, mit einem Gesellschaftskapital von USD 100.000,- (hunderttausend US Dollar), eingeteilt in 100 (hundert) Aktien mit dem Nennwert von je USD 1.000,- (tausend US Dollar).

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Herrn Donat Jagiello, Doktor der Wirtschaftswissenschaften, wohnhaft in Luxemburg.

Der Herr Vorsitzende bestellt zum Schriftführer Fräulein Marie-Jeanne Leiten, Privatbeamtin, wohnhaft in Godbringen.

Die Versammlung bestimmt zum Stimmzähler Herrn Alain Thill, Privatbeamter, wohnhaft in Echternach.

Der Herr Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

I.- Dass aus einer Anwesenheitsliste, unterzeichnet vom Vorsitzenden, vom Schriftführer, vom Stimmzähler und vom amtierenden Notar, hervorgeht, dass sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind. Diese Liste sowie die Vollmachten der vertretenen Aktionäre bleiben der gegenwärtigen Urkunde angeheftet um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

II.- Dass die Generalversammlung, in Anbetracht der Anwesenheit oder Vertretung sämtlicher Aktieninhaber, rechtmässig zusammengesetzt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung beschliessen kann.

III.- Dass die Tagesordnung folgende Punkte vorsieht:

Tagesordnung:

1.- Ausscheiden der Herren Vitalis Vasetzki und Ojars Jansons als Verwaltungsratsmitglieder.

2.- Ernennung von Herrn Olegs Mitrofanovs als neues Verwaltungsratsmitglied.

Nach Diskussion nimmt die Generalversammlung einstimmig und über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Rücktritt der Herren Vitalis Vasetzki und Ojars Jansons als Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft anzunehmen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst in Ersetzung der ausgeschiedenen Verwaltungsratsmitglieder:

Herrn Olegs Mitrofanovs, Ökonom, wohnhaft in Latviya, Riga, Artilleriyas 3-44 (Lettland);

als neues Verwaltungsratsmitglied zu ernennen bis zur jährlichen Generalversammlung des Jahres 2001.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallen, werden auf fünfzehntausend Luxemburger Franken abgeschätzt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Herr Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg.

Im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit den instrumentierenden Notar das vorliegende Protokoll unterschrieben.

Gezeichnet: D. Jagiello, M.-J. Leiten, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 mars 1998, vol. 502, fol. 69, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 19. März 1998.

J. Seckler.

(12495/231/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

LUXNOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 12.811.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

LUXNOR S.A.

Y. Johanns

H. Hansen

Administrateur

Administrateur

(12463/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

NEURONES DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 57.418.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-six février.

Par-devant Maître Jean Seckler notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée NEURONES DISTRIBUTION S.A., ayant son siège social à L-4830 Rodange, 4, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 57.418,

constituée sous la dénomination de TOON 2000 S.A. par acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 décembre 1996, publié au Mémorial C numéro 139 du 18 mars 1997, et dont les statuts ont été modifiés par actes du même notaire Frank Baden:

- en date du 17 avril 1997, publié au Mémorial C numéro 395 du 23 juillet 1997;
- en date du 18 juin 1997, publié au Mémorial C numéro 557 du 10 octobre 1997;
- en date du 28 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 610 du 4 novembre 1997;

et dont la dénomination a été changée en NEURONES DISTRIBUTION S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 1997, en voie de publication au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Hennequart, producteur, demeurant à B-Aywaille.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Marie-Noëlle Juge, employée privée, demeurant à F-Thionville.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Christel Henon, avocat, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation de capital à concurrence de 40.000.000,- LUF, pour le porter de son montant actuel de 6.000.000,- LUF à 46.000.000,- LUF, par la création de 40.000 actions nouvelles de 1.000,- LUF chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération des actions nouvelles.

3.- Modification afférente de l'article 5, alinéa 1, des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante millions de francs luxembourgeois (40.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de six millions de francs luxembourgeois (6.000.000,- LUF) à quarante-six millions de francs luxembourgeois (46.000.000,- LUF), par la création et l'émission de quarante mille (40.000) actions nouvelles de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription – Libération

Les quarante mille (40.000) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites de l'accord de tous les actionnaires par la société anonyme NEURONES LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-4830 Rodange, 4, rue de Longwy.

Le montant de quarante millions de francs luxembourgeois (40.000.000,- LUF) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société NEURONES DISTRIBUTION S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à quarante-six millions de francs luxembourgeois (46.000.000,- LUF), représenté par quarante-six mille (46.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Hennequart, Juge, Henon, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 mars 1998, vol. 502, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 mars 1998.

J. Seckler.

(12485/231/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

19611

NEURONES DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.418.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Junglinster, le 19 mars 1998.

J. Seckler
Notaire

(12486/231/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MACHINERY INDUSTRIES FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.122.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 mars 1998.

MACHINERY INDUSTRIES FINANCE S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(12465/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MAIN SERVICES, S.à r.l., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.364.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 mars 1998.

Pour MAIN SERVICES
KREDIETRUST

Signature Signature

(12466/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MANATAN HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 17.857.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 mars 1998.

MANATAN HOLDING

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(12467/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MERIT COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3730 Rumelange, 41, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 48.896.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 20 janvier 1998 que Monsieur Guido Brunetta, demeurant à Syren, a démissionné avec effet immédiat de son mandat d'administrateur de la société MERIT COMMERCIAL S.A., établie et ayant son siège social à L-3730 Rumelange, 41, Grand-rue, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg B 48.896.

Luxembourg, le 13 mars 1998.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1998, vol. 504, fol. 24, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12473/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MERIT COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3730 Rumelange, 41, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 48.896.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 1998

Ordre du jour:

Changement du siège social.

Le capital à 100 % réuni a pris la décision suivante:

Le siège social est fixé à: L-3743 Rumelange, 1A, rue Nicolas Pletschette.

Luxembourg, le 18 mars 1998.

Lu et approuvé
Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 mars 1998, vol. 309, fol. 26, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(12474/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MARSANS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 16.939.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

Pour MARSANS INTERNATIONAL S.A.
KREDIETRUST

Signature Signature

(12469/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MILAGRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.679.

—
*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg
le 25 février 1998*

En conformité avec l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales et aux articles 4 et 5 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé de procéder au rachat de 198 (cent quatre-vingt-dix-huit) actions rachetables MILAGRO S.A. au prix de BEF 15.194,- (quinze mille cent quatre-vingt-quatorze) par action.

Certifié sincère et conforme
MILAGRO S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12476/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

MATOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 43.048.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1998, vol. 504, fol. 14, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 1998.

MATOLUX S.A.
F. Simon A. Renard
Administrateur Administrateur

(12470/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 1998.

INTERNATIONAL CLEANING COMPANY S.A., Société Anonyme.

—
A la page 16325 du Mémorial C N° 341 du 1^{er} juillet 1997, il y a lieu de lire: M. Laloux, Commissaire.

(02713/XXX/5)

Le Conseil d'Administration.

19613

VENDÔME LUXURY GROUP S.A., Société Anonyme (in liquidation).

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.592.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of VENDÔME LUXURY GROUP S.A. (the «Corporation») will be held at the registered office in Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, on *22nd June, 1998* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. To hear the report of the liquidators.
2. To appoint COOPERS & LYBRAND, Luxembourg as auditor to the liquidation.
3. To fix the date of the final meeting of shareholders to be convened in order to hear the report of the auditor and to decide on the close of the liquidation of the Corporation.

There is no quorum required for this meeting and the resolutions will be passed by a simple majority of the shares represented at the meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy. Proxy forms are available upon request at the registered office of the Corporation. To be valid proxies should be received by the Corporation at its registered office 48 hours prior to the meeting.

Luxembourg, 2nd June 1998.

(02859/260/22)

The liquidators.

VONTOBEL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Sennigerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 38.170.

The Board of Directors proposes to the shareholders in the VONTOBEL FUND (the «Fund») to amend the Articles of Incorporation of the Fund (the «Articles») in order to introduce authority in the Articles for the Board of Directors to change the currency of denomination of the Fund from Swiss Francs to EURO, to manage all or part of the assets of Sub-Funds of the Fund on a pooled basis and to carry out the liquidation, sub-division or merger of Sub-Funds of the Fund, or the contribution of a Sub-Fund to another Luxembourg undertaking for collective investment as well as to split the existing shares in a Sub-Fund of the Fund all in the conditions to be set out in the Articles.

For that purpose, shareholders in the Fund are hereby convened to an

EXTRAORDINARY GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

to be held at the registered office on *24th June, 1998* at 12.00 noon.

The Articles to be amended are articles 5, 25, and 28 and it is proposed a new article 23bis (allowing management on a pooled basis) be added to the Articles. The full text of the amendments to the Articles and proxy forms can be obtained from the Fund upon request.

The required attendance at the meeting is at least 50 % of the shares outstanding in the Fund. In order to be carried, the resolutions need to be approved by a majority of two thirds of those shares present or represented at the meeting.

If the necessary attendance is not achieved, a second meeting may be called where resolutions will be carried at the majority as aforesaid whatever the proportion of shares present or represented.

I (02772/000/24)

The Board of Directors.

RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBOURG) FONDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-2633 Sennigerberg, 6D, route de Trèves, European Bank and Business Centre.

Einladung an die Anteilsscheininhaber zur

GENERALVERSAMMLUNG

des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBOURG) FONDS, die am *24. Juni 1998* um 11.00 Uhr im European Bank And Business Centre, 6D, route de Trèves, L-2633 Sennigerberg, stattfindet.

Traktanden:

1. Annahme des Berichtes des statutarischen Rechnungsprüfers.
2. Annahme der Nettovermögensaufstellung und der Erfolgsrechnung per 31. März 1998.
3. Beschlussfassung über die Ausschüttung der Dividenden.
4. Décharge der Verwaltungsräte und des statutarischen Rechnungsprüfers.
5. Wahl der Verwaltungsräte.
6. Wahl des Rechnungsprüfers.
7. Diverses.

Abstimmungen werden mit der einfachen Stimmenmehrheit des anwesenden und abgegebenen Stimmen entschieden. Eine Aktie berechtigt zu einer Stimme.

Der Anteilsscheininhaber kann sich durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen. Sollte es Ihnen nicht möglich sein an der Generalversammlung teilzunehmen, können Sie ein Vollmachtsformular am Gesellschaftssitz des Fonds, beim SCHWEIZER VERBAND DER RAIFFEISENBANKEN, Vadianstr. 17, 9001 St. Gallen, oder bei der BANK J. VONTOBEL & CO. AG., Bahnhofstr. 3, 8022 Zürich, beziehen.

Im Namen des Verwaltungsrates des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS

Luxemburg, 5. Juni 1998.

I (02777/000/26)

Herr Heinz Hedinger
Vorsitzender des Verwaltungsrates

MANUTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4536 Differdange, 3, rue Dr Nicolas Conzemius.

R. C. Luxembourg B 54.149.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 3, rue Dr Nicolas Conzemius, L-4536 Differdange, le 19 juin 1998 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes au 31 décembre 1997.
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers

I (02799/000/18)

Le Conseil d'Administration.

O.E.E., OMNIUM EUROPEEN D'ENTREPRISES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.438.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 29 juin 1998 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être présentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02801/009/18)

Le Conseil d'Administration.

KENNY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 49.692.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 1998 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (02274/534/17)

Le Conseil d'Administration.

19615

INTERSACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.531.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 1998 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02272/534/16)

Le Conseil d'Administration.

NATINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 9.018.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à Luxembourg, au 5, boulevard de la Foire, le 25 juin 1998 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02280/534/16)

Le Conseil d'Administration.

**VITAR, Société Anonyme,
(anc. FINANCIERE PAULE).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.424.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 30 juin 1998 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02314/534/17)

Le Conseil d'Administration.

FITERBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 41.250.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 29 juin 1998 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
4. Réélection des administrateurs et du commissaire;
5. Divers.

I (02336/660/00)

Pour le Conseil d'Administration.

19616

MULTICOMMUNALE MARITIME ET COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.407.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held in Luxembourg at 5, boulevard de la Foire, on *June 26, 1998* at 14.00 o'clock with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915
6. Miscellaneous.

I (02279/534/18)

The board of directors.

**CEDEC S.A.,
COMPAGNIE EUROPEENNE POUR LE DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES COMMERCIALES,
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 36.412.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi *25 juin 1998* à 11.00 heures au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration, rapport du réviseur sur l'exercice clos au 31 décembre 1997 et rapport de révision sur les comptes consolidés de l'exercice 1997.
2. Approbation des comptes annuels consolidés au 31 décembre 1997, du bilan, compte de profits et pertes et affectation du résultat au 31 décembre 1997.
3. Quitus aux Administrateurs et au réviseur.
4. Divers.

I (02524/279/19)

Pour le Conseil d'Administration.

DNB INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 27.316.

Re: Amalgamation of Compartments with a new SICAV

In March 1997 the Board of Directors of the DEN NORSE BANK ASA («DnB») who has been the Sponsor for the Fund since its establishment, decided to close down its wholly owned subsidiary in Luxembourg, DEN NORSE BANK (LUXEMBOURG) S.A. («DnB LUXEMBOURG»).

As a consequence of the closing down of DnB LUXEMBOURG, the Compartments have suffered from relatively large redemptions.

Subject to the approval of shareholders in the Fund, the Directors have agreed with S-E BANKEN LUXEMBOURG that all Compartments in the Fund, except for the USA/JAPAN GUARANTEED FUND, will be amalgamated with a new SICAV to be sponsored and established by S-E BANKEN LUXEMBOURG S.A., to be named OPTIMUS S-E-BANKEN LUXEMBOURG S.A. is wholly owned by SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN OF SWEDEN.

Subject to a majority vote by the shareholders in the relevant compartments:

- DnB INVESTMENT FUND - NORWEGIAN CASH FUND and
DnB INVESTMENT FUND - NORDIC BONDS
will be contributed to OPTIMUS - NORDIC BONDS (NOK)
- DnB INVESTMENT FUND - NORDIC EQUITIES
will be contributed to OPTIMUS - NORDIC EQUITIES (NOK)
- DnB INVESTMENT FUND - EUROPEAN EQUITIES (NOK)
will be contributed to OPTIMUS - EUROPEAN EQUITIES (NOK)
- DnB INVESTMENT FUND - WORLDWIDE
will be contributed to OPTIMUS - WORLDWIDE (USD), and
- DnB INVESTMENT FUND - BALANCED PORTFOLIO (SPARE FUND)
will be contributed to OPTIMUS - BALANCED PORTFOLIO (NOK).

The investment objectives and policies, dividend policies and currencies of expression remain identical in the compartments of OPTIMUS as in the current compartments of DnB INVESTMENT FUND, except for the NORWEGIAN CASH FUND, shareholders of which will be transferred in the OPTIMUS - NORDIC BONDS FUND, whose currency of expression is also Norwegian Kroner but the investment policy of which is to invest in government bonds, mortgage bonds, bank bonds and bonds issued by well consolidated firms, whatever the maturity of these bonds. Such bonds are not necessarily denominated in NOK but will be denominated in any Scandinavian currencies and are listed on a stock exchange or traded on another regulated market within any Scandinavian countries, without specific emphasis on Norway.

Upon favourable vote by the shareholders, shareholders holding Class A distribution Shares of DnB INVESTMENT FUND will automatically and without fees receive Class D Shares of the corresponding compartment of OPTIMUS and shareholders holding category B Accumulation Shares of DnB INVESTMENT FUND will automatically and without fees receive category C Shares of OPTIMUS.

Shareholders will receive, on the effective day, for each share they hold in DnB INVESTMENT FUND a new share in the corresponding compartment and category of OPTIMUS having the same net asset value per share as their DnB INVESTMENT FUND shares on the same day except for the NORWEGIAN CASH FUND, shareholders of which shall receive a number of shares of OPTIMUS - NORDIC BONDS (NOK) based on the exchange ratio between the net asset values per share of DnB INVESTMENT FUND - NORWEGIAN CASH and DnB INVESTMENT FUND - NORDIC BONDS, calculated on such day.

The contribution will become effective on the Effective Date, being one month following publication of a notice informing shareholders about the outcome of the class meetings.

The investment management fees as well as any other commissions in the OPTIMUS SICAV will not exceed present fees but will be calculated on the basis of the average monthly net assets of each compartment.

The Investment Adviser of OPTIMUS will be SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN, Oslo branch, Rosenkrantz gate 22, 0123 Oslo and the sponsor and central administrator and custodian of OPTIMUS will be S-E BANKEN LUXEMBOURG S.A., 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. The registered office OPTIMUS will also be located 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The auditors of OPTIMUS will be ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg and the listing agent will be BANQUE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., 14, rue Aldringen, L-2951 Luxembourg.

OPTIMUS will accept US dollars, Norwegian Kroner, ECU (later on in Euro when in effect) and Swedish Kroner as payment currencies and express the net asset value in the same currencies.

In the OPTIMUS subscription, redemption and conversion requests will be dealt with on a relevant Valuation Day, if received by 12 noon Luxembourg time on such Valuation Day.

In OPTIMUS you may switch between compartments at a switching charge of 0.50 % applying to each switch in favour of the involved compartments.

The date for the annual general meeting of shareholders of OPTIMUS is the 3rd Tuesday of April in each year.

The costs of the amalgamation will be borne by the sponsors.

The prospectus of OPTIMUS may be obtained on request free of charge from the registered office 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg or from your distributor.

You may also choose to transfer your investment into certain Norwegian funds managed by DnB INVESTOR AS without paying a commission.

If you wish to receive further information on these funds, please contact DnB INVESTOR AS at the following telephone number:

47 22 48 24 00 and ask for:

Ann-Mari Mangen, or

Espen Langsrud, or

Jesper Nygård, or

Oly Vingelsgaard.

You may also choose to be reimbursed without redemption charges an amount corresponding to the net asset value of your holding determined on any relevant Valuation Date prior to the Effective Date.

If you have not chosen one of the two above alternatives you will automatically be transferred in the corresponding compartment of OPTIMUS at the Effective Date.

Transfer to OPTIMUS, to one of the Norwegian Funds or the reimbursement of your holding may be regarded as realisation of assets for tax purposes and shareholders should therefore consult their own tax advisors in order to assess any fiscal consequences in your jurisdiction.

* * *

The Shareholders of DnB INVESTMENT FUND - NORDIC BONDS («Nordic Bonds») are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY CLASS MEETING

of Shareholders of Nordic Bonds to be held on 24 June 1998 at 12.00 p.m. at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

1. Decision to amalgamate the Nordic Bonds with OPTIMUS - Nordic Bonds (NOK) by contribution of all the net assets of Nordic Bonds to OPTIMUS - Nordic Bonds (NOK), against attribution to the shareholders of Nordic Bonds of a number of shares of OPTIMUS - Nordic Bonds (NOK) equal to the number of shares they hold in Nordic Bonds, having a net asset value per share equal to the net asset value per share of Nordic Bonds on the day of contribution; holders of Class A Distribution Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class D

Distribution Shares of OPTIMUS and holders of Class B Accumulation Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class C Accumulation Shares of OPTIMUS.

2. Decision to close Nordic Bonds.
3. Determination of the effective date of the contribution.

The Shareholders of DnB INVESTMENT FUND - NORDIC EQUITIES («Nordic Equities») are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY CLASS MEETING

of Shareholders of Nordic Equities to be held on 24 June 1998 at 12.10 p.m. at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

1. Decision to amalgamate the Nordic Bonds with OPTIMUS - Nordic Equities (NOK) by contribution of all the net assets of Nordic Bonds to OPTIMUS - Nordic Equities (NOK), against attribution to the shareholders of Nordic Equities of a number of shares of OPTIMUS - Nordic Equities (NOK) equal to the number of shares they hold in Nordic Equities, having a net asset value per share equal to the net asset value per share of Nordic Equities on the day of contribution; holders of Class A Distribution Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class D Distribution Shares of OPTIMUS and holders of Class B Accumulation Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class C Accumulation Shares of OPTIMUS.
2. Decision to close Nordic Equities.
3. Determination of the effective date of the contribution.

The Shareholders of DnB INVESTMENT FUND - EUROPEAN EQUITIES («European Equities») are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY CLASS MEETING

of Shareholders of European Equities to be held on 24 June 1998 at 12.20 p.m. at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

1. Decision to amalgamate the European Equities with OPTIMUS - European Equities (NOK) by contribution of all the net assets of European Equities to OPTIMUS - European Equities (NOK), against attribution to the shareholders of European Equities of a number of shares of OPTIMUS - European Equities (NOK) equal to the number of shares they hold in European Equities, having a net asset value per share equal to the net asset value per share of European Equities on the day of contribution; holders of Class A Distribution Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class D Distribution Shares of OPTIMUS and holders of Class B Accumulation Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class C Accumulation Shares of OPTIMUS.
2. Decision to close European Equities.
3. Determination of the effective date of the contribution.

The Shareholders of DnB INVESTMENT FUND - WORLDWIDE («Worldwide») are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY CLASS MEETING

of Shareholders of Worldwide to be held on 24 June 1998 at 12.30 p.m. at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

1. Decision to amalgamate the Worldwide with OPTIMUS - Worldwide (USD) by contribution of all the net assets of Worldwide to OPTIMUS - Worldwide (USD), against attribution to the shareholders of Worldwide of a number of shares of OPTIMUS - Worldwide (USD) equal to the number of shares they hold in Worldwide, having a net asset value per share equal to the net asset value per share of Worldwide on the day of contribution; holders of Class A Distribution Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class D Distribution Shares of OPTIMUS and holders of Class B Accumulation Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class C Accumulation Shares of OPTIMUS.
2. Decision to close Worldwide.
3. Determination of the effective date of the contribution.

The Shareholders of DnB INVESTMENT FUND - BALANCED PORTFOLIO (SPAREFOND) («Balanced Portfolio») are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY CLASS MEETING

of Shareholders of Balanced Portfolio to be held on 24 June 1998 at 12.40 p.m. at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

1. Decision to amalgamate the Balanced Portfolio with OPTIMUS - Balanced Portfolio (NOK) by contribution of all the net assets of Balanced Portfolio to OPTIMUS - Balanced Portfolio (NOK), against attribution to the shareholders of Balanced Portfolio of a number of shares of OPTIMUS - Balanced Portfolio (NOK) equal to the number of shares they hold in Balanced Portfolio, having a net asset value per share equal to the net asset value

per share of Balanced Portfolio on the day of contribution; holders of Class A Distribution Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class D Distribution Shares of OPTIMUS and holders of Class B Accumulation Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class C Accumulation Shares of OPTIMUS.

2. Decision to close Balanced Portfolio.
3. Determination of the effective date of the contribution.

The Shareholders of DnB INVESTMENT FUND - NORWEGIAN CASH FUND («Norwegian Cash Fund») are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY CLASS MEETING

of Shareholders of Norwegian Cash Fund to be held on 24 June 1998 at 12.50 p.m. at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

1. Decision to amalgamate the Norwegian Cash Fund with OPTIMUS - Nordic Bonds (NOK) by contribution of all the net assets of Norwegian Cash Fund to OPTIMUS - Nordic Bonds (NOK), against attribution to the shareholders of Norwegian Cash Fund of a number of shares of OPTIMUS - Nordic Bonds (NOK) based on the exchange ratio between the net asset values per share of DnB Investment Fund-Norwegian Cash and DnB Investment Fund-Nordic Bonds calculated on such day; holders of Class A Distribution Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class D Distribution Shares of OPTIMUS and holders of Class B Accumulation Shares of DnB INVESTMENT FUND will receive Class C Accumulation Shares of OPTIMUS.
2. Decision to close Norwegian Cash Fund.
3. Determination of the effective date of the contribution.

* * *

Resolutions at the above class meetings do not require a quorum and decisions are taken by a simple majority of the shares present or represented at the class meeting.

Each entire share is entitled to one vote.

Please return your proxy to the transfer agent BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg or by fax (352) 45 90 33 31, attn. Mr Jeremy Pierce.

In order to take part at the class meetings the owners of bearer shares will have to deposit their shares 5 clear days before the meeting at the registered office of the Company.

A notice confirming the outcome of the meeting will be published in the Luxemburger Wort and Dagens Naeringsliv and sent to registered shareholders by mail.

I (02881/584/191)

The Board of Directors.

HOLDING DE L'EST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 3.324.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 1998 à 11.00 heures à l'immeuble «L'Indépendance» de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1997.
3. Approbation des bilan et compte de profits et pertes consolidés au 31 décembre 1997.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

I (02678/006/18)

Le Conseil d'Administration.

SCI TECH, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 20.058.

We are pleased to inform you that a

GENERAL MEETING

of Shareholders will be held at the hereabove registered office of the company, on June 26th, 1998 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the reports of the Board of Directors and the Auditors;
2. Approval of the Balance Sheet and profit and Loss Statement as at March 31st, 1998;

19620

3. Allocation of the net results;
4. Discharge of responsibilities to the Directors and the Auditors for the accounting year ended March 31st, 1998;
5. Statutory appointments;
6. Other business.

The Shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda and decisions will be taken by simple majority vote of the shares present or represented at the Meeting.

Luxembourg, June 5th, 1998.

I (02682/014/21)

The Board of Directors.

EXPANSIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 53.142.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le mercredi 24 juin 1998 à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1997.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

I (02696/507/17)

Le Conseil d'Administration.

SHARINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 47.245.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 1998 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02725/696/16)

Le Conseil d'Administration.

A.M.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, rue de Beggen (ancienne usine ARBED-Dommeldange).
R. C. Luxembourg B 17.683.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le 26 juin 1998 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1997.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes quant à l'exercice sous revue.
5. Nomination statutaire.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

I (02805/507/17)

Le Conseil d'Administration.

19621

DISCHAVULCO IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 32.536.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *16 juin 1998* à 11.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 1997
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
- divers.

II (01524/560/17)

Le Conseil d'Administration.

SAGIL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 25.719.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *15 juin 1998* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02284/534/16)

Le Conseil d'Administration.

ACQUISITION FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.891.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *18 juin 1998* à 10.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997 et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes y relatifs.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (02291/534/18)

Le Conseil d'Administration.

**VIEUX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
SOCIETE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET ARTISTIQUE.**

Siège social: Luxembourg, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 14.014.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra 11, Bisserwee, 1^{er} étage, à Luxembourg-Grund, le lundi *15 juin 1998* à 17.00 heures

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1997;

3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Nominations au conseil;
5. Divers.

Pour prendre part à l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au plus tard le 8 juin 1998 à l'un des établissements bancaires ci-après désignés:

1. BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.;
2. BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.;
3. BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT;
4. KREDITBANK S.A.

Les procurations devront être déposées auprès d'une des banques précitées ou envoyées au siège social au plus tard pour le 10 juin 1998.

II (02228/000/25)

Le Conseil d'Administration.

CUZINCO S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.709.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 17, 1998* at 2.30 p.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02295/534/16)

The board of directors.

E.F.E.C. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 45.817.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *17 juin 1998* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (02298/534/16)

Le Conseil d'Administration.

LAMACO, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 25.097.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *17. Juni 1998* um 11.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 1997.
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedenes.

II (02304/534/17)

Der Verwaltungsrat.

19623

PARTIN S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.596.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 17, 1998* at 11.30 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02306/534/17)

The board of directors.

PASCATELO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.982.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *18 juin 1998* à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02307/534/16)

Le Conseil d'Administration.

SUVIAN S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 8.515.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 17, 1998* at 5.00 p.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02313/534/16)

The board of directors.

RAWI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.316.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *18 juin 1998* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 1993, au 31 décembre 1994, au 31 décembre 1995, au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997 ainsi que des rapports du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes y relatifs.

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1993, au 31 décembre 1994, au 31 décembre 1995, au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (02308/534/20)

Le Conseil d'Administration.

PRYCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 46.320.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 1998* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et des Comptes de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) divers.

II (02489/045/17)

Le Conseil d'Administration.

**S.E.P.F.I., SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION FINANCIERE
ET D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 41.875.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 1998* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et des Comptes de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) renouvellement du mandat des administrateurs;
- g) divers.

II (02490/045/19)

Le Conseil d'Administration.

CONGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 37.019.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *12 juin 1998* à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

II (02694/502/17)

19625

LIPA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.196.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 15 juin 1998 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire.
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997.
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire.
4. Affectation du résultat.
5. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02528/255/21)

Le Conseil d'Administration.

TRIAD-EGYPT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 12.002.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 16 juin 1998 à 16.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire.
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997.
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire.
4. Affectation du résultat.
5. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02531/255/21)

Le Conseil d'Administration.

FELIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.461.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 16 juin 1998 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02563/255/21)

Le conseil d'administration.

19626

PROMINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.412.

Les actionnaires de la société sont priés de se présenter à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 1998* à 15.00 heures au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission des administrateurs Messieurs Fred Wagner, Marcello Ferretti, Fred Carotti ainsi que du commissaire aux comptes Monsieur Jean-Louis Klein;
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants;
3. Nomination de nouveaux administrateurs et commissaire aux comptes;
4. Délibération sur les perspectives d'avenir, sur l'administration et sur le fonctionnement de la société.

II (02564/006/17)

Le Conseil d'Administration.

MYRIADE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.191.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi *16 juin 1998* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Ratification de la nomination de M. Eric Berg Administrateur, par le Conseil d'Administration du 4 septembre 1997.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02565/009/18)

Le Conseil d'Administration.

THE KUWAITI COMPANY FOR GENERAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.066.

Dear Shareholders, We have the pleasure of inviting you to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders, which will be held on Thursday *18th June, 1998* at 11.00 a.m. at the registered office of the Company, with the following agenda:

Agenda.

1. Creation of the new authorised capital as provided for in Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company by extending the authorisation granted to the Board of Directors in paragraph 4 of Article 5 to a further period of 5 years beginning with the date of the Extraordinary General Meeting to be held on 18th June 1998.
2. Amendment of Article 5, paragraph 5 of the Articles of Incorporation of the Company, so as to read:
«the Corporation may, to the extent and under the terms and procedures permitted by law and especially article 49-2 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, redeem its own shares at the net asset value determined in accordance with the rules set forth hereafter.»

Shareholders are advised that, should the board of directors contemplate the issue of shares without allowing shareholders to exercise a preferential subscription right, the issue price of such shares will be no less than the issue price determined by the auditors of the Company on the basis of the net assets of the GEFINOR Group, the business perspectives of the GEFINOR Group and the stock exchange quotations for the shares in GEFINOR S.A.

You are also advised that for the meeting to validly deliberate at least 50 % of the shares in issue must be represented at the meeting and that the resolutions will be adopted at the two-third-majority vote of the shares' voting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may at any time act by proxy.

In the event of you are not being able to attend the Extraordinary General Meeting, please return the attached proxy duly completed and signed.

II (02547/009/28)

By order of the Board of Directors.

19627

ACI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 49.122.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social à Luxembourg, le 15 juin 1998 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02546/000/18)

Le Conseil d'Administration.

**F.I.G.A., FINANZ UND INVESTITIONSGESELLSCHAFT FÜR AFRIKA S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.253.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 15 juin 1998 à 14.30 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- Affectation du résultat au 31 décembre 1997;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

I (02562/531/19)

Le Conseil d'Administration.

GEODESIA, Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.320.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held on June 16, 1998 at 10.00 o'clock at the headoffice, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Miscellaneous

II (02572/534/16)

The board of directors.

CEGEDEL, Société Anonyme.

Siège social: Strassen, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 4.513.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires de la CEGEDEL, Société Anonyme, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 15 juin 1998 à 10.30 heures, au siège social, 2, rue Thomas Edison à Strassen, à l'effet de délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour:

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'évolution des affaires en 1997 et la situation de la Société.

- 2) Rapport du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels de l'exercice 1997.
- 3) Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et répartition du bénéfice.
- 4) Décharge à donner aux administrateurs.
- 5) Désignation d'un réviseur d'entreprises.
- 6) Divers.

Conformément à l'article 35 des statuts, les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter doivent faire le dépôt de leurs titres au plus tard le 9 juin 1998 au siège social ou à l'un des établissements ci-après:

Dans le Grand-Duché de Luxembourg:
à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, à Luxembourg;
à la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, à Luxembourg;
à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, à Luxembourg;
à la BANQUE DE LUXEMBOURG, à Luxembourg;
à la SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, à Luxembourg
ou à leurs succursales et agences.

En Belgique:
à la SOCIETE GENERALE DE BANQUE, à Bruxelles;
à la BANQUE BRUXELLES LAMBERT, à Bruxelles;
ou à leurs succursales et agences.

Les procurations devront être déposées au siège social de la Société au plus tard le 11 juin 1998.

II (02583/000/33)

Le Conseil d'Administration.

CEGEDEL, Société Anonyme.

Siège social: Strassen, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 4.513.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires de la CEGEDEL, Société Anonyme, à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 15 juin 1998 à 11.15 heures, au siège social, 2, rue Thomas Edison à Strassen, à l'effet de délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour:

- 1) Suppression des catégories A et B des actions et suppression de la désignation de la valeur nominale des actions.
- 2) Augmentation du capital social à concurrence de 1.320.000.000,- de francs pour le porter de son montant actuel de 1.980.000.000,- de francs à 3.300.000.000,- de francs sans apports nouveaux et sans création d'actions nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence des réserves libres de la Société.
- 3) Augmentation supplémentaire du capital social à concurrence de 45.600.000,- francs par la création de 9.120 actions nouvelles, à émettre avec une prime d'émission de 20.000,- francs par actions.
Souscription des 9.120 actions nouvelles par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et libération des actions nouvelles par la conversion d'une créance certaine, liquide et exigible à charge de la Société découlant d'un apport en nature d'une participation.
- 4) Création d'un capital autorisé de 5.000.000.000,- de francs et pouvoir au Conseil d'Administration pour procéder selon les conditions et modalités qu'il fixera à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé. Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre dans le cadre du capital autorisé jusqu'à 3.380 actions en faveur du personnel et de supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires pour ces actions. Détermination de la nature et des droits des actions à émettre en faveur du personnel.
- 5) Changement de la monnaie d'expression du capital en euros avec effet au 1^{er} janvier 1999 et pouvoir au Conseil d'Administration de procéder le cas échéant à une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé pour arrondir le pair comptable suite à la conversion du capital en euros.
- 6) Splitting des actions dans la proportion de 10 actions nouvelles pour 1 action ancienne avec effet au 1^{er} janvier 1999. Pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration pour procéder à l'échange des titres.
- 7) Modification de l'article 6 des statuts pour le mettre en concordance avec les points qui précèdent et ajout à cet article d'une disposition autorisant la Société à racheter ses propres actions.
- 8) Modification de l'article 51 (alinéas 4, 5 et 6) suite à la suppression des catégories d'actions.
- 9) Ajout à l'article 13 des statuts d'une disposition permettant à la Société de créer au choix du propriétaire des titres unitaires ou des certificats représentatifs de plusieurs actions.
- 10) Modification de la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le deuxième mardi du mois de mai.
- 11) Autorisation au Conseil d'Administration de procéder pour compte de la Société au rachat de ses propres actions et fixation des modalités du rachat.

Conformément à l'article 35 des statuts, les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter doivent faire le dépôt de leurs titres au plus tard le 9 juin 1998 au siège social ou à l'un des établissements ci-après:

Dans le Grand-Duché de Luxembourg:

- 1) à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, à Luxembourg;
- 2) à la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, à Luxembourg;
- 3) à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, à Luxembourg;
- 4) à la BANQUE DE LUXEMBOURG, à Luxembourg;
- 5) à la SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, à Luxembourg
ou à leurs succursales et agences.

En Belgique:

- 1) à la SOCIETE GENERALE DE BANQUE, à Bruxelles;
 - 2) à la BANQUE BRUXELLES LAMBERT, à Bruxelles;
- ou à leurs succursales et agences.

Les procurations devront être déposées au siège social de la Société au plus tard le 11 juin 1998.

Il est rappelé aux actionnaires que les assemblées générales extraordinaires appelées à modifier les statuts ne sont régulièrement constituées et ne peuvent délibérer valablement que pour autant qu'elles soient composées d'un nombre d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social.

Si l'assemblée appelée à modifier les statuts ne se compose pas d'un nombre d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social, elle pourra être convoquée une deuxième fois dans les formes statutaires par des annonces insérées deux fois à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation doit reproduire l'ordre du jour en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée.

L'assemblée convoquée une seconde fois délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Dans chacune des deux assemblées, les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

II (02584/000/66)

Le Conseil d'Administration.

GLOBALTEX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 44.360.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 1998 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5- Divers.

II (02587/696/18)

Le Conseil d'Administration.

U.P.I., UNION DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.793.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 16 juin 1998 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- Affectation du résultat au 31 décembre 1997;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire pour une période de 6 ans;
- Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

II (02588/531/19)

Le Conseil d'Administration.

19630

HOLDING INVESTMENT VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 44.075.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 16 juin 1998 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Ratification de la nomination de M. Jean Quintus Administrateur, par le Conseil d'Administration du 4 septembre 1997,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société malgré l'importance de la perte reportée.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02589/009/21)

Le Conseil d'Administration.

**ASIA SUPER GROWTH FUND, Société d'Investissement
à Capital Variable (in liquidation).**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 26.198.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of ASIA SUPER GROWTH FUND, SICAV (the «Corporation») which be held at the Registered Office, 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg on Monday 15th June 1998 at 11.30 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. To hear the Report of the Liquidators.
2. To appoint M. Christian Billon, Chartered Accountant, as Auditor to the Liquidation.
3. To fix the date of the Final Meeting of Shareholders to hear the Report of the Auditor and to decide the close of the Liquidation of the Corporation.

There is no quorum required for this Meeting and the Resolutions will be passed if approved by a simple majority of the Shares represented at the Meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy.

Shareholders who are not able to attend this Extraordinary General Meeting are kindly requested to execute the enclosed Proxy Form and return it to the Registered Office of the Corporation. To be valid, completed Proxy Forms should be received by the Corporation by 4.00 p.m. on the business date preceding the date of the Extraordinary General Meeting.

Luxembourg, 29th May, 1998.

By order of ABACUS S.C.

Liquidators

Represented by Mr G. Becquer

II (02585/000/27)

**ASIA SUPER GROWTH FUND, Société d'Investissement
à Capital Variable (in liquidation).**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 26.198.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of ASIA SUPER GROWTH FUND, SICAV (the «Corporation») which be held at the Registered Office, 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg on Monday 15th June 1998 at 12.30 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. To hear the Report of the Liquidators to the Liquidation.
2. To approve the Report of the Liquidators and of the Auditor to the Liquidation.
3. To grant discharge to the Liquidators and to the Auditor to the Liquidation.

4. To grant discharge to the Directors in office until the date of Liquidation.
5. To decide on the close of the Liquidation.
6. To decide to keep the records and books of the Corporation for a time of five years at the former Registered Office.
7. To decide about the deposit in escrow of proceeds could not be distributed to the persons entitled thereto at the close of the Liquidation.

There is no quorum required for this Meeting and the Resolutions will be passed if approved by a simple majority of the Shares represented at the Meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy.

Shareholders who are not able to attend this Extraordinary General Meeting are kindly requested to execute the enclosed Proxy Form and return it to the Registered Office of the Corporation. To be valid, completed Proxy Forms should be received by the Corporation by 4.00 p.m. on the business date preceding the date of the Extraordinary General Meeting.

Luxembourg, 29th May, 1998.

By order of ABACUS S.C.
Liquidators

Represented by Mr G. Becquer

II (02586/000/32)

BUVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 31.522.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 18 juin 1998 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02593/009/17)

Le Conseil d'Administration.

QUERCIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.904.

Les actionnaires de la société sont priés de se présenter à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 1998 à 15.00 heures au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission des administrateurs Messieurs Jean Bodoni, Guy Baumann, Guy Kettmann ainsi que du commissaire aux comptes Madame Isabelle Arend;
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants;
3. Nomination de nouveaux administrateurs et commissaire aux comptes;
4. Délibération sur les perspectives d'avenir, sur l'administration et sur le fonctionnement de la société.

II (02630/006/17)

Le Conseil d'Administration.

INTERPORTFOLIO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.902.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 15 juin 1998 à 12.00 heures au siège social:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice clôturé au 31 mars 1998;

2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des opérations au 31 mars 1998;
3. Décharge à donner aux Administrateurs;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Aucun quorum de présence n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle. Les décisions seront prises à la majorité des actions présentes et représentées à l'assemblée.

Pour être admis à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée aux guichets de la BANQUE NATIONALE DE PARIS (LUXEMBOURG) S.A., 22-24, boulevard Royal, Luxembourg.

II (02626/755/21)

Le Conseil d'Administration.

ACHELIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.057.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 17 juin 1998 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Ratification de la nomination de M. Eric Berg Administrateur, par le Conseil d'Administration du 19 septembre 1997,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02592/009/20)

Le Conseil d'Administration.

SMART-CARD INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 59.919.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 15 juin 1998 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 1997;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1997;
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
5. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs;
6. Divers.

II (02665/060/17)

Le Conseil d'Administration.
